



Procès-verbal
Conseil d'établissement de l'école
École Lévis-Sauvé
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - CSSMB

Lieu : ☒ 655 Willibrord, Verdun Heure : 17h~~00~~
☐ Rencontre virtuelle
Séance : ☒ Ordinaire
Date : 25 novembre 2025 ☐ Extraordinaire

1. Prise de présences, vérification du quorum et ouverture de séance

Nom du membre	Présent	Absent
Parents		
Laura Asdrubal	☒	☐
Sophie L'Avenir	☒	☐
Philippe Verena	☐	☒
Margaux Weyand	☒	☐
	☐	☐
	☐	☐
Membres du personnel (enseignant, de soutien, professionnel non enseignant et de service de garde)		
Mylène Urvoy	☒	☐
Nancy Léveillé Lalonde	☒	☐
Nicolas Croze-Orton	☒	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
Membres de la communauté		
Rudine Lozama (en remplacement de Ilham Abaraghe)	☒	☐
	☐	☐

Direction de l'école : Anne-Marie Roy

Direction adjointe : Nicolas Germain

Vérification du quorum et ouverture de la séance :

CONSIDÉRANT QUE	Le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.
EN CONSÉQUENCE	La séance est ouverte à 17H00 après avoir constaté que toutes et tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et que le quorum est respecté.
Numéro de résolution : CÉ-	LS-2025-11-25-01

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE	Un ordre du jour a été élaboré et communiqué aux membres du conseil d'établissement.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Margaux Weyand et appuyé par Nicolas Croze
Numéro de résolution : CÉ-LS-2025-11-25-02	IL EST RÉSOLU QUE ☐ L'ordre du jour proposé est adopté sans modifications. OU ☒ L'ordre du jour proposé est adopté avec les modifications suivantes : modification des numéros et ajout dans questions

3. Période des questions du public, s'il y a lieu

Pas de public

4. Approbation du procès-verbal de la séance du [date] et le traitement de ses suivis

CONSIDÉRANT QUE	La séance précédente s'est tenue le 7 octobre 2025 et que le procès-verbal de celle-ci a été envoyé aux membres le 18 novembre 2025.
CONSIDÉRANT QUE	Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de cette séance et consentent à la dispense de lecture du procès-verbal.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Laura Asdrula et appuyé par Margaux Weyand.
Numéro de résolution : CÉ-LS-2025-11-25-03	IL EST RÉSOLU QUE ☒ Le procès-verbal est approuvé sans modifications et la lecture en est dispensée.

5. Parole à la présidente

Pas de message particulier : La présidente a reçu une communication en lien avec les règles de fonctionnement du comité de parents.

6. Parole à la communauté

Sac à Dos

- Poursuite des rencontres avec les enseignant.e.s pour la mise en place des plans d'action fin novembre à début décembre.
- Début du projet transition primaire/secondaire en novembre : nous allons parler des émotions et ressentis par rapport à l'entrée prochaine au secondaire (ND7D et Lévis-Sauvé).

Toujours Ensemble

- Nous avons eu 250-275 personnes environ à notre maison hantée malgré la pluie!
- Paniers de Noël : cette année encore nous avons 325 paniers à distribuer aux familles de Verdun-île des Sœurs. La distribution aura lieu le jeudi 18 décembre 2025. Les familles qui s'inscrivent maintenant seront sur une liste d'attente, cette liste nous permet d'avoir une meilleure vision des besoins du quartier (nous pouvons référer les familles vers d'autres organismes) et de mieux répondre aux besoins de la communauté dans le futur.
- Le comité des jeunes a été élu début novembre : les jeunes vont être impliqués dans l'aménagement du salon jeunesse (un espace pour relaxer, lire, faire des devoirs/leçon à Parcours au 4926 rue de Verdun). Les jeunes vont aussi être impliqués dans la proposition et le choix des activités. Les représentants seront impliqués dans la planification et le budget, ainsi que la responsabilité d'aller demander aux autres jeunes leurs avis et commentaires.
- Souper du temps des fêtes : il nous reste encore quelques places pour notre soirée avec repas partagé le vendredi 12 décembre à partir de 17h30 au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Lourdes. 5\$ le billet avec un maximum de 20\$ par famille pour 6 billets maximum.
- Gala 2026 : le gala de TE aura lieu vendredi 29 mai 2026. Les auditions pour les numéros des jeunes auront lieu les 27 et 28 janvier 2026.
- Des ateliers pour les parents vont débuter en février 2026 avec le programme Hélys 6-11 ans. Les prérequis : être parent d'au moins un enfant entre 6 et 11 ans. Les 8 ateliers seront animés par 2 personnes (1 de Toujours Ensemble et 1 de JAME), mais ce sont les parents, qui apportent leurs propres expériences, qui nourrissent la discussion. Un repas et un gardiennage sur place sera proposé au 4926 rue de Verdun. Un affichage de promotion et de recrutement se fera graduellement dans le quartier de Verdun en novembre-décembre. Les inscriptions seront finalisées en janvier 2026. Les ateliers auront lieu les jeudis de 18h15 à 20h15

Communauté

- Opération Sac à Dos qui distribue des fournitures scolaires en grand nombre commence à être discuté pour le quartier Verdun-île des sœurs. Toujours Ensemble fait partie des organismes impliqués (avec JAME et d'autres organismes). Nous espérons faire la première grande distribution à l'été 2026.

7. Points à traiter à l'ordre du jour, tel qu'adopté

7.1 Sorties scolaires

CONSIDÉRANT QUE

Quatre enseignantes (202-191/291-301-302) de l'école ont été pignées par l'École Montréalaise pour tous pour participer au projet Casse-Noisettes et que leurs élèves pourront assister au spectacle le mardi 16 décembre prochain en après-midi ce qui engendrera un retour à l'école tardif (vers 17h15)

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Margaux Weyand et appuyé par Sophie Lavenir.

Numéro de résolution :

IL EST RÉSOLU ☒ à l'unanimité ☐ à la majorité de permettre la tenue de cette activité malgré le dépassement de l'horaire de l'école

CÉ-LS-2025-11-25-04

7.2 Budget final 24-25

CONSIDÉRANT QUE

Les résultats de l'année 2024-2025 sont maintenant finalisés et que le rapport est déposé (et explicité) par la direction de l'école.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Laura Asdrula et appuyé par Mylène Urvoy.

Numéro de résolution

CÉ-LS-2025-11-25-05

IL EST RÉSOLU à l'unanimité de prendre acte du rapport de reddition de comptes budgétaires (rapport analytique détaillé) pour l'année financière 2024-2025 tel que présenté par la direction de l'école et de mandater la direction pour le transmettre à la direction du service des ressources financières au CSSMB.

7.3 Budget révisé 25-26

CONSIDÉRANT QUE

Le budget a été ajusté suite à la prise officielle de présence du 30 septembre dernier et que

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Margaux Weyand et appuyé par Sophie Lavenir.

Numéro de résolution

CÉ-LS-2025-11-25-06

IL EST RÉSOLU ☒ à l'unanimité ☐ à la majorité **QUE :**
[à compléter]

7.4 Retour sur la 1^{re} rencontre de parents

La 1^{re} rencontre de parents a eu lieu dans la semaine du 17 novembre. Les enseignants ont rencontré les parents selon leurs disponibilité (période libre, dîner, fin des classes, fin de soirée jeudi et vendredi matin en journée pédagogique). Les rencontres ont été proposées en personne ou par visio-conférence. La direction s'informe auprès des parents quant à la formule proposée.

7.5 Plan de lutte

CONSIDÉRANT QUE

La direction avec le comité Santé-Bien-être a complété le plan de lutte avec le gabarit imposé par le MEQ.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Laura Asdrula et appuyé par Rudine Lozana.

Numéro de résolution :

CÉ-LS-2025-11-25-07

IL EST RÉSOLU ☒ à l'unanimité ☐ à la majorité
d'adopter le plan de lutte tel que présenté par la direction.

7.6 Code de vie révisé

CONSIDÉRANT QUE

La direction avec le comité code de vie a révisé le code de vie de l'école selon les nouvelles exigences du MEQ en fonction du civisme et de l'utilisation du cellulaire à l'école.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sophie Lavenir et appuyé par Nicolas Croze-Orton.

Numéro de résolution :

CÉ-LS-2025-11-25-08

IL EST RÉSOLU ☒ à l'unanimité ☐ à la majorité
d'adopter le code de vie révisé tel que présenté par la direction.

7.7 COSP

CONSIDÉRANT QUE

Les enseignants ont préparé le tableau des activités en équipe-niveau

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Margaux Weyand et appuyé par Rudine Lozana.

Numéro de résolution :

CÉ-LS-2025-11-25-09

IL EST RÉSOLU ☒ à l'unanimité ☐ à la majorité
d'approuver la proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2025-2026

7.8 Questions diverses

7.8.1 Activités de Noël et concours littéraire

CONSIDÉRANT QUE

Les enseignants ont proposé un calendrier d'activités pour le mois de décembre avec un concours littéraire et une semaine de journées thématiques avec quelques activités spéciales (jeu de cachette, déjeuner avec chansonnier et film de Noël en après-midi avec collation spéciale)

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Laura Asdrula et appuyé par Mylène Urvoy .

Numéro de résolution :

CÉ-LS-2025-11-25-10

IL EST RÉSOLU ☒ à l'unanimité ☐ à la majorité
d'approuver une exception à la politique alimentaire du CSSMB pour la journée du 19 décembre.

8. Parole au personnel enseignant

Le 2 décembre, une vente de sapins se tiendra de 15 h à 18 h 30 devant l'école. La chorale du parascolaire viendra y chanter. L'activité est ouverte à tous les parents. Deux prestations d'une durée de 30 minutes sont prévues, à partir de 15 h ou 15 h 30, ainsi qu'une seconde période de chant de 30 minutes.

Les rencontres de parents se sont bien déroulées, selon les commentaires recueillis auprès des parents.

Une explication a été donnée concernant la vision des enseignants en lien avec les rencontres de parents.

Le spectacle de talents demeure une activité très appréciée. L'enseignante principale qui en avait la responsabilité n'étant plus en poste, M. Mathieu assumera l'organisation de l'activité après la période des fêtes.

9. Parole au professionnel

Psychologie :

- Rôle-conseil pour :
 - deux dossiers complexes (plusieurs discussions avec les intervenants du secteur santé, les parents et l'équipe de l'école)
 - auprès des enseignantes
- Démarches préliminaires pour deux évaluations qui vont débiter bientôt

Psychoéducation :

- Début des suivis individuels
- Poursuite de l'accompagnement / service conseil auprès des enseignant.es et de l'équipe-école
- Animation d'un atelier pour les parents du préscolaire 4 ans dans le cadre du programme *Volet parents*
- En collaboration avec la direction, analyse des résultats du questionnaire QSVE-BE dans le cadre du *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation*
- À venir : sous-groupe d'animation sur les habiletés sociales en 4-5^{ème} année et/ou 1^{ère} année

Orthophonie :

- Poursuite du mandat habituel d'évaluation, de suivi d'élèves et d'accompagnement / service conseil auprès des enseignant.es et de l'équipe-école.
- L'orthophoniste a participé à des rencontres avec les enseignant.es du préscolaire et du 1^{er} cycle qui visent à discuter des pratiques d'enseignement efficaces pour la prévention des difficultés d'apprentissage du langage écrit et de mesurer leurs effets sur la progression des élèves. Ces rencontres ont lieu trois fois par année. Pour la première fois cette année, le préscolaire 4 ans participe à ces rencontres, donc une portion de formation leur a été offerte.

Ergothérapie :

- Atelier de découpage, coloriage, motricité globale (4-5 ans)
- Atelier parents-élèves 4 ans
- Soutien ponctuel classes du régulier (2^e et 3^e cycles)
- Soutien classes SSPA
- À venir : sous-groupe au préscolaire au besoin, sous-groupe de graphomotricité au 1^{er} cycle

Toutes les professionnelles :

- Participation à une formation sur l'accompagnement des équipes des classes SSPA
- Participation aux rencontres de plans d'intervention

10. Parole au service de garde

Pour le service de garde, une journée pédagogique à thématique culinaire s'est tenue le 11 novembre et a été appréciée.

Le 21 novembre, une sortie au laser tag a eu lieu, avec un bilan très positif. Une autre journée pédagogique, prévue le 5 janvier, est actuellement en cours de préparation.

11. Parole à l'OPP

Dans le cadre de l'organisation participative des parents, les projets prévus pour l'année en cours ont été présentés et approuvés.

Ceux-ci comprennent la vente de sapins le 2 décembre, une activité cinéma prévue entre la fin janvier et le début février ainsi que la commande de chandails à capuchon pour les élèves finissants. Une soirée carnaval à thématique déguisée est également prévue au mois de mars, de même qu'une soirée de jeux de société et un barbecue en juin.

Par ailleurs, les membres ont exprimé le souhait d'une comptabilité plus rigoureuse pour les activités organisées.

12. Questions diverses

Dans les points divers, une question a été soulevée concernant l'offre de parascolaire, plus particulièrement l'activité de piano.

En ce qui concerne la page Facebook de l'école, il a été rappelé que le consentement des parents est recueilli en début d'année scolaire. Il a également été précisé que la page est accessible au public.

Des activités parascolaires sont à venir et sont actuellement en cours de planification.

Finalement, des insatisfactions ont été exprimées quant au délai de diffusion des photos. Il a été mentionné que l'accès aux photos n'est pas satisfaisant, celles-ci étant visibles par tous. Un problème technique lié à un coupe-feu pare-brise a été évoqué comme cause possible de la situation.

13. Levée de la séance

CONSIDÉRANT QUE

L'ordre du jour est épuisé

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Laura Asdrula et appuyé par Sophie Lavenir.

Numéro de résolution : [à compléter]

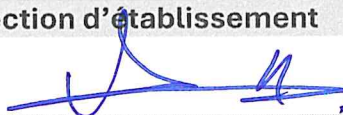
CE-LS-2025-11-25-11

IL EST RÉSOLU ☒ à l'unanimité ☐ à la majorité

DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à [heure]

8. Signature de la présidence et de la direction d'établissement

Présidence



Direction d'établissement

